

Les investissements nécessaires pour l'avenir : enjeux et déclinaison

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Estimant que l'amélioration de nos perspectives d'avenir passe par un investissement rapide et massif sur les filières stratégiques, la section de l'économie et des finances a décidé de se pencher sur leurs conditions de financement. Elle a choisi pour ce faire de s'appuyer sur deux focus : l'hydrogène vert et l'immobilier, le sujet étant bien trop large pour être traité dans sa globalité. On peut s'interroger sur ce choix, certains l'ont fait d'ailleurs. Pour le groupe FO, ces deux thèmes semblent pourtant se trouver au centre des préoccupations exacerbées par la crise sanitaire : des énergies plus respectueuses de l'environnement et l'amélioration de la qualité des logements dont chacun connaît l'impact sur la santé. A ce titre, nous avons pu constater à quel point le mal logement a pu favoriser la contamination à la Covid.

De nombreuses auditions ont permis d'une part de faire le point sur l'existant en la matière et d'autre part d'identifier les points de blocage en termes de financements. Au vu des réalisations déjà en cours, sur l'hydrogène vert notamment un sujet est revenu de façon récurrente : le manque de coordination des projets et la masse critique nécessaire pour un développement et un financement optimaux. S'agissant de la filière immobilière, des difficultés dans les démarches du fait de la multiplicité des aides existantes et de l'application de normes trop souvent instables ont été mises en avant. C'est pourquoi, le groupe FO soutient l'ensemble des préconisations de cet avis et plus particulièrement les suivantes qui nous semblent mériter un intérêt particulier. Ainsi, la préconisation n° 1 de renforcement et de pérennisation du rôle de l'Etat stratège constitue de notre point de vue la réponse principale aux difficultés de coordination et de planification des projets et peut s'appliquer de manière générale à l'ensemble des filières stratégiques. De même, la simplification des démarches et le regroupement des différentes aides à la rénovation couplés à la prise en compte de la spécificité des territoires notamment ultra marins peuvent favoriser l'accès à la rénovation énergétique dans l'immobilier. Par ailleurs, atteindre la masse critique en matière d'investissement passe nécessairement par la commande publique qui est l'objet de la préconisation n° 3. Les dispositions fiscales incitatives pour améliorer le niveau de l'investissement constituent une piste intéressante sous réserve d'évaluation et de conditionnalité à des investissements pour une économie décarbonée centrée sur l'intérêt général et créatrice d'emplois non délocalisables. Le groupe FO rappelle à ce titre que l'ensemble des exonérations fiscales et sociales devraient être évaluées à l'aune de leur utilité économique, sociale et environnementale et supprimées si ce n'est pas le cas.

Enfin, l'avis préconise d'investir dans la formation initiale et continue et dans la recherche. Pour le groupe FO cette préconisation est essentielle pour préparer l'avenir. La formation continue des salariés est depuis trop longtemps considérée et comptabilisée comme une dépense de fonctionnement et le budget s'y rapportant calculé en pourcentage de la masse salariale. Préparer les reconversions indispensables à l'industrie de demain suppose de sortir durablement de cette logique. S'agissant de la formation initiale, si la valorisation des qualifications professionnelles est nécessaire pour disposer de la main d'œuvre correspondant aux besoins identifiés, elle ne doit pas se faire au détriment d'un enseignement général de qualité permettant à chacun d'exercer librement sa citoyenneté ce que l'avis ne met pas suffisamment en lumière.

Malgré cette petite réserve, le groupe FO a voté l'avis